



PRÉFECTURE DU GARD

Direction départementale des territoires et de la mer du Gard

CONSULTATION DES PROPRIÉTAIRES EN VUE DE LA CRÉATION
DE L'ASSOCIATION SYNDICALE AUTORISÉE
ASA d'irrigation du Terroir des 3 Châteaux « IT3C »

Formulaire

Vu l'ordonnance 2004-632 du 1^{er} juillet 2004 relatives aux associations syndicales de propriétaires, et notamment les articles de 12 à 13 ;

Vu le décret 2006-504 du 3 mai 2006 portant application de l'ordonnance susvisée, et notamment les articles 8 à 12 ;

Vu l'arrêté préfectoral n° DDTM-SEA-2019-0002 du 19 juin 2019 ordonnant l'enquête publique préalable et l'organisation de la consultation des propriétaires pour le projet de création de l'ASA ;

Vu le projet de statuts ;

Averti qu'à défaut d'avoir fait connaître son opposition par lettre recommandée avec demande d'avis de réception dans le délai fixé par l'arrêté préfectoral susvisé, le propriétaire est réputé favorable à la création de l'association syndicale autorisée d'Irrigation du Terroir des 3 Châteaux – IT3C – et à son adhésion à celle-ci si elle est créée.

Le ou la soussigné-e, nom :

prénom :

Adresse :

déclare se prononcer ainsi qu'il suit sur la création de l'association syndicale autorisée (ASA) dénommée :

« Association Syndicale Autorisée d'Irrigation du Terroir des 3 Châteaux »

Mairie de SAINT-ETIENNE-DES-SORTS (30200)

(cocher la case utile)

JE SUIS FAVORABLE A LA CRÉATION DE L'ASSOCIATION SYNDICALE AUTORISÉE

JE SUIS DÉFAVORABLE A LA CRÉATION DE L'ASSOCIATION SYNDICALE AUTORISÉE

(signature du propriétaire)

Fait à

le

A retourner à : voir article 9 de l'arrêté préfectoral n° DDTM-SEA-2019-0002 du 19 juin 2019